



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Rapport N° 52
SUBVENTION A L'ASSOCIATION LIRE LA VILLE DANS LE PUY-DE-DOME

La Ville de Clermont-Ferrand attribue depuis plusieurs années une subvention à l'association « Lire la Ville dans le Puy-De-Dôme » compte-tenu de l'intérêt de son action « Lire Clermont » organisée pour les élèves clermontois.

Depuis 2004 l'action « Lire Clermont », initiée par l'Éducation nationale, s'adresse à l'ensemble des écoles de la commune. Elle permet aux élèves de mieux connaître leur quartier, d'appréhender leur ville et les différents acteurs de leur cité à travers des thèmes variés tels que les arbres, l'eau, les parcs, le tramway, la nature urbaine par exemple. Les travaux de recherches menés favorisent également la maîtrise des langages et contribuent à faire des élèves de jeunes citoyens responsables, soucieux d'autrui et de leur environnement.

Au regard de l'intérêt du projet, il est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le versement d'une subvention de 2 000 €, pour l'année 2020, à l'association « Lire la Ville dans le Puy-De-Dôme » afin de participer aux frais de transport des classes clermontoises concernées par le projet « Lire Clermont » (environ 889 élèves, 40 classes).

Les crédits sont inscrits au budget 2020 (Chapitre 65 – Fonction 213 – Nature 6574 – Service 082-SDG 104).

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 9 OCT. 2020

Pour le Maire,
L'Adjointe chargée de la petite enfance,
l'enfance et la jeunesse



Cécile AUDET